

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE CROSS – COUNTRY

CATÉGORIES POUSSINS et POUSSINES

ANIMATION DE CROSS - COUNTRY

CATÉGORIES ÉVEILS ATHLÉTIQUES GARÇONS et FILLES

Challenge départemental de cross-country poussin

L'objectif de ce challenge est de faire découvrir aux jeunes Poussins et Poussines, la pratique du cross Country. Afin de permettre aux clubs qui n'ont pas la possibilité de se déplacer le mercredi mais de pouvoir aussi participer au Challenge, les cross de Chaville et de Clamart ainsi que nos Championnats Départementaux ont été ajoutés aux traditionnels cross du mercredi.

Le nombre de participants étant très variable d'un cross à l'autre, un règlement a été mis en place afin d'avoir un décompte de points le plus équitable possible pour l'établissement du classement général de ce Challenge.

Règlement :

- 1) Pour participer, les athlètes devront être licenciés pour la saison en cours.
- 2) Dans le classement final une seule équipe masculine et une seule équipe féminine, par club seront prises en compte.
- 3) Le classement général s'effectuera sur la base des 3 meilleurs totaux obtenus par les clubs des Hauts de Seine, sur les 6 cross répertoriés pour le challenge, à l'issue du dernier cross de la saison.
- 4) A l'issue de chaque cross, un classement sera établi en additionnant les points attribués aux 4 meilleurs athlètes garçons et filles de chaque équipe de club suivant les modalités décrites ci-après.
- 5) Chaque athlète faisant partie de l'équipe classée se verra attribuer un nombre de points inversement proportionnel au nombre d'athlètes classés à l'arrivée.

(exemple : 122 classés, le 1er marquera 122 points, le 2ème 121 points, le 3ème 120 points, etc....)

☒ Pour tenir compte de la variation du nombre de participants à chaque cross, une compensation en fonction du nombre d'arrivants sera ajoutée aux points attribués en rapport avec le classement (art.4) suivant le barème ci-après :

de 0 à 50 classés + 90 points par athlète
de 51 à 60 classés + 80 points par athlète
de 61 à 70 classés + 70 points par athlète
de 71 à 80 classés + 60 points par athlète
de 81 à 90 classés + 50 points par athlète
de 91 à 100 classés + 40 points par athlète
de 101 à 110 classés + 30 points par athlète
de 111 à 120 classés + 20 points par athlète
de 121 à 130 classés + 10 points par athlète
de 131 à 140 classés + 5 points par athlète
à partir de 141 classés 0 point

Exemples de calculs illustrant la méthode utilisée :

- Pour un cross de 142 classés dont les 4 athlètes sont classés 1er, 5ème, 9ème et 12ème : $142 + 138 + 134 + 131 + (0 \text{ de boni}) = 545$ points
- Pour un cross de 48 classés dont les 4 athlètes sont classés 1er, 2ème, 4ème et 6ème : $48 + 47 + 45 + 43 + (4*90 \text{ de boni}) = 543$ points

Récompenses:

1) A l'issue de chaque journée, les jeunes seront récompensés par une médaille de participation pour tous, une grosse médaille aux 3 premiers de chaque catégorie (POM + POF) et des coupes pour les classements par équipes de 4 athlètes suivant le décompte de points traditionnel.

2) Récompenses finales du Challenge : la remise des récompenses du Challenge de Cross se fera lors de l'AG du CDA 92 du samedi 15 mars 2014.

Les récompenses remises à chaque journée seront fournies par le club organisateur. Les modalités de remboursement auprès du CDA 92 sont spécifiées dans le PV du Comité Directeur du 19 juin 2007.

Horaires pour les cross du mercredi :

14 h 15 Inscriptions, puis reconnaissance du parcours

15 h 20 Féminines

15 h 40 Masculins

16 h 15 Remise des récompenses

Horaires pour les cross du dimanche :

Voir horaires auprès de chaque organisateur

Distances :

1200 à 1500 mètres (maximum)

Rappel important :

La Commission Nationale des Jeunes précise dans le règlement général des cross qui devra être respecté :

Les jeunes de la catégorie Poussin ne peuvent participer qu'à 6 cross par an et l'intervalle entre 2 cross doit être d'au moins 2 semaines.

Engagements :

Pour les cross du mercredi, ils seront OBLIGATOIREMENT établis en ligne sur le site Internet du CDA 92 : <http://cda92.athle.org> (rubrique engagement)

Clôture des engagements, le samedi précédent chaque cross

Les dossards seront fournis par le CDA 92

Pour les cross du dimanche, voir les modalités d'engagement des cross de Chaville et de Clamart

Pour les Championnats, voir la circulaire départementale

CALENDRIER :

dimanche 24 novembre 2013 Cross de Chaville (Chaville Athlétisme) cross n° 1
au Parc forestier de la Mare Adam

dimanche 8 décembre 2013 Cross de Clamart (FCPA92) cross n° 2
au Jardin Parisien

dimanche 12 janvier 2014 Championnats de Cross cross n° 3

mercredi 29 janvier 2014 Cross de Meudon (AS Meudon) cross n° 4
à la Terrasse de l'Observatoire

mercredi 12 février 2014 Cross de Nanterre (Rathelot GR) cross n° 5
Parc départemental André Malraux

Animation de Kid cross :

L'objectif de cette animation est de faire découvrir aux jeunes de la catégorie Éveils Athlétiques, la pratique du Cross Country sur une durée adaptée à leur âge.

Règlement :

- 1) Pour participer, les athlètes devront être licenciés pour la saison en cours.
- 2) A l'issue de chaque cross, un classement par équipe sera établi.

Récompenses:

A l'issue de chaque journée, les jeunes seront récompensés par une médaille de participation pour tous, et des coupes pour les classements par équipe suivant le règlement du kid cross joint. Les récompenses remises à chaque journée seront fournies par le club organisateur. Les modalités de remboursement auprès du CDA 92 sont spécifiées dans le PV du Comité Directeur du 19 juin 2007.

Horaires pour les cross du mercredi :

14 h 15 Inscriptions, puis reconnaissance du parcours
15 h 00 Garçons et filles
16 h 15 Remise des récompenses

Horaires pour les cross du dimanche :

Voir horaires auprès de chaque organisateur

Durée :

De 5'

Rappel important :

La Commission Nationale des Jeunes précise dans le règlement général des cross qui devra être respecté :

Les jeunes de la catégorie Éveils Athlétiques ne peuvent participer qu'à 6 cross par an et l'intervalle entre 2 cross doit être d'au moins 2 semaines.

Engagements :

Pour les cross du mercredi, ils seront OBLIGATOIREMENT établis en ligne sur le site Internet du

CDA 92 : <http://cda92.athle.org> (rubrique engagement)

Clôture des engagements, le samedi précédent chaque cross

Les dossards seront fournis par le CDA 92

Pour les cross du dimanche, voir les modalités d'engagement des cross de Chaville et de Clamart

Pour les Championnats, voir la circulaire départementale

CALENDRIER :

- dimanche 24 novembre 2013 Cross de Chaville (Chaville Athlétisme) cross n° 1
au Parc forestier de la Mare Adam
- dimanche 8 décembre 2013 Cross de Clamart (FCPA92) cross n° 2
au Jardin Parisien
- dimanche 12 janvier 2014 Championnats de Cross cross n° 3
- mercredi 29 janvier 2014 Cross de Meudon (AS Meudon) cross n° 4
à la Terrasse de l'Observatoire
- mercredi 12 février 2014 Cross de Nanterre (Rathelot GR) sous réserve cross n° 5
Parc départemental André Malraux

Kid cross

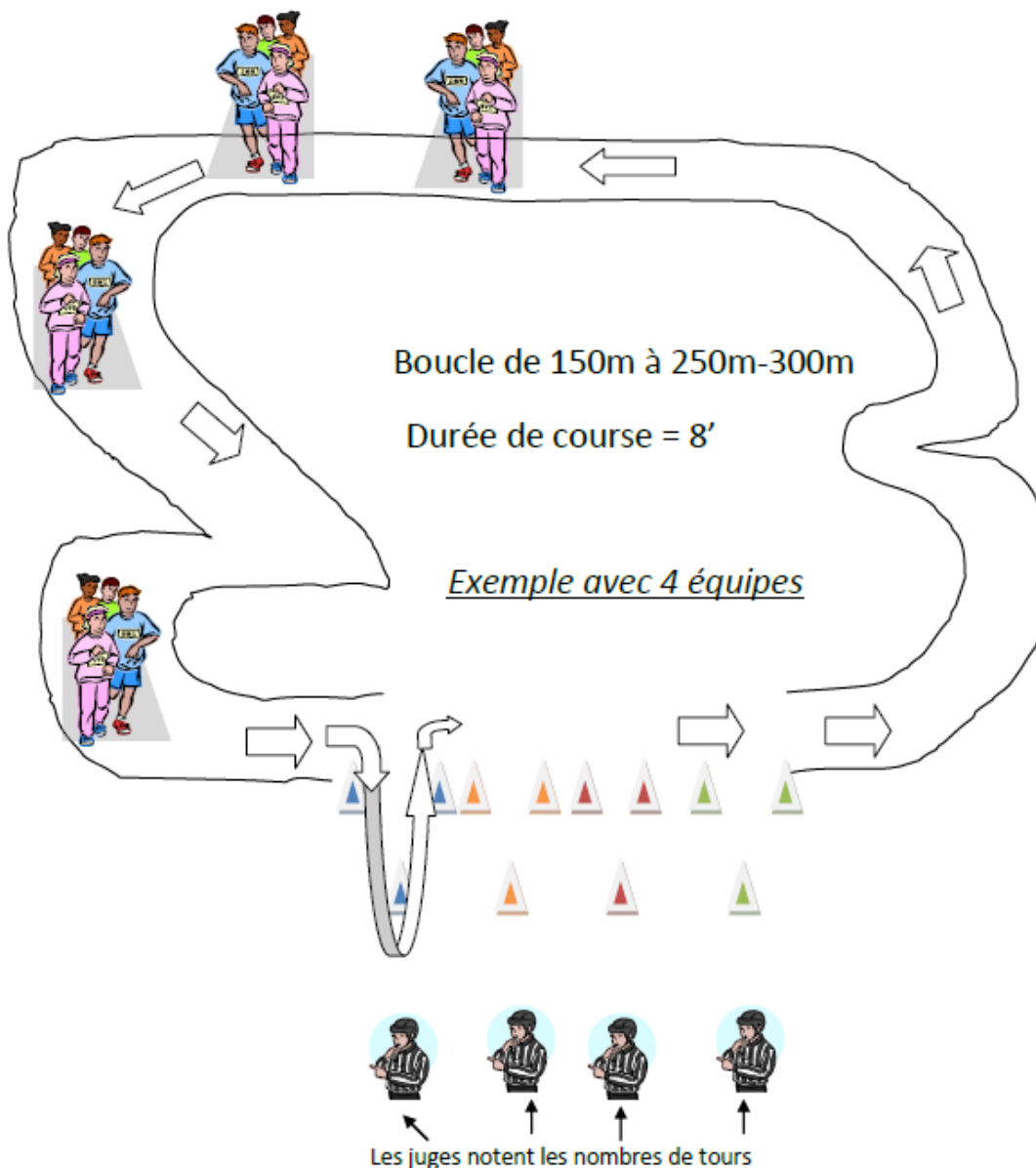
Avant le départ, chaque équipe de club constituée d'au moins 6 athlètes se placera sur sa base accompagnée du juge. Au signal, les enfants tourneront autour du circuit **pendant une durée de 6 à 8 minutes** avec pour consigne de bien passer dans sa maison à chaque tour et de ne pas passer dans celles des autres.

Les équipes peuvent être mixtes et composées par des jeunes de différents clubs.

Les équipes de moins de 6 athlètes seront retirés du classement final.

A la fin de la course, chaque juge totalisera le nombre de tours entiers de l'équipe.

L'équipe ayant réalisé le plus grand nombre de tour remportera le kid cross.



Après avoir réalisé le premier tour, chaque coureur rentre dans sa maison en passant entre les 2 plots, vient faire le tour du plot devant le juge qui identifie clairement son coureur et mets une croix. Le coureur repasse par entre les 2 plots pour sortir de sa maison avant de repartir pour le tour suivant et ainsi de suite pendant 8'...

